

INTERDICTION D'EMPLOI

Coaching et Développement Personnel

Témoins de Jéhovah

Lois et décrets (LODA)

En vigueur

Date 04/12/1998**Juridiction / Nature** ARRETE**URL Légifrance** <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGISCTA000006140341>

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...]Des mesures efficaces doivent être prises pour empêcher l'utilisation des véhicules par du personnel non autorisé pendant une absence momentanée du co[...]

[...] Les véhicules qui ne sont pas en service doivent être remisés, clé de contact enlevée, aux endroits prévus à cet effet et protégés contre les intempéries. [...]

[...]La conduite des chariots automoteurs ne doit être confiée qu'à des conducteurs âgés d'au moins dix-huit ans, soigneusement instruits et qui auront sub[...]

RÉFÉRENCE

ARRETE du 4 décembre 1998, « INTERDICTION D'EMPLOI ». Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGISCTA000006140341> (consulté le 31 août 2026).